

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et solidaire

Ministère de la cohésion des territoires

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Service de gestion

Sous-direction de la modernisation et de la
gestion statutaires

Bureau de la modernisation et de la gestion
statutaires des personnels contractuels, des
personnels d'exploitation et des personnels
maritimes

(Texte non paru au journal officiel)

**Note de gestion relative à la procédure de reconnaissance des agents contractuels exerçant
des fonctions de deuxième niveau (ou A+) au titre de l'année 2019**

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire

Le ministre de la cohésion des territoires

Pour exécution : liste des destinataires *in fine*

Pour information : liste des destinataires *in fine*

Résumé : Reconnaissance des fonctions de deuxième niveau des agents contractuels

Catégorie : directive adressée par le ministre aux services chargés de leur application, sous réserve, le cas échéant, de l'examen particulier des situations individuelles	Domaine : Fonction publique
Mots clés liste fermée : <Fonction Publique/>	Mots clés libres :
Texte (s) de référence [...]	
Circulaire(s) abrogée(s) : Note de gestion relative à la procédure de reconnaissance des agents contractuels exerçant des fonctions de deuxième niveau au titre de l'année 2018.	
Date de mise en application : date de signature	
Pièce(s) annexe(s) :	
<ul style="list-style-type: none">• liste des agents contractuels à durée indéterminée de catégorie A exerçant des fonctions de deuxième niveau (ou A+),• modèle de rapport motivé justifiant les fonctions de deuxième niveau (ou A+).	

I- Objet

La présente note de gestion a pour objet la reconnaissance des fonctions de deuxième niveau (ou A+) des agents contractuels à durée indéterminée de catégorie A, le recensement des agents exerçant ces fonctions au titre de l'année 2018 et l'actualisation de la liste correspondante.

I-1 Population concernée

a) Les agents contractuels de catégorie A sous contrat à durée indéterminée du ministère pris en application de l'article 4 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (**CDI article 4**).

b) Les agents relevant des quasi-statuts suivants :

- Règlement intérieur national (**RIN**) ;
- Règlement des personnels non titulaires du laboratoire central des ponts et chaussées et des centres d'études techniques de l'équipement (**CETE**) ;
- Règlement des personnels non titulaires employés au service d'études techniques des routes et autoroutes (**SETRA**) ;
- Personnels contractuels techniques et administratifs du ministère de l'équipement et du logement chargés d'études de haut niveau au service des affaires économiques et internationales et au service d'études techniques des routes et autoroutes (**HN68**) ;

c) Les autres agents de catégorie A recrutés sur des contrats **sui generis**.

Rappel : les agents sous contrat à durée déterminée (CDD) ne sont pas concernés.

I-2 Définition et caractérisation des fonctions de deuxième niveau (ou A+)

Les fonctions de deuxième niveau sont caractérisées par l'emploi occupé et par le niveau de compétence détenu par l'agent. Elles relèvent soit de l'exercice de responsabilités managériales d'encadrement ou de projet, soit de l'expertise. La distinction entre des fonctions de premier et de deuxième niveau (ou A et A+) dépend notamment de :

- l'importance des missions et des enjeux associés ;
- du niveau de responsabilité, de décision, de délégation, de représentation ;
- du niveau des interlocuteurs et des partenaires ;
- du niveau d'investissement dans le pilotage stratégique de la structure ou des opérations ;
- du niveau des prestations et des compétences ou de l'expertise requises pour y parvenir ;
- du niveau d'implication dans l'évolution et la diffusion des connaissances, des méthodes, des doctrines et des politiques techniques.

L'appréciation se fait au cas par cas, sur la base d'un faisceau d'indices observés, soit directement soit par comparaison avec des situations d'agents d'autres corps ou sur des postes équivalents dans d'autres structures.

II- Enjeux de la reconnaissance des fonctions de deuxième niveau

La reconnaissance des fonctions de deuxième niveau est un élément déterminant du parcours professionnel des agents contractuels.

Elle a un impact sur le déroulement de leurs carrières et/ou sur l'évolution de leurs rémunérations, en fonction de leurs statuts et des règles de gestion.

En matière de rémunération, elle a un effet sur :

- la revalorisation triennale de la rémunération des agents contractuels en CDI de droit commun ;
- le régime indemnitaire des personnels relevant du quasi-statut RIN (cf. note de gestion annuelle sur le régime indemnitaire).

C'est aussi un élément important pour la promotion des agents contractuels sous quasi-statut, voire dans certains cas un préalable indispensable à celle-ci (cf. circulaire annuelle promotion).

Pour autant, les agents contractuels reconnus comme exerçant des fonctions de deuxième niveau ne sont pas automatiquement promus. En effet, ils doivent satisfaire aux conditions statutaires et aux critères de gestion définis dans la circulaire annuelle promotion, mais aussi s'inscrire dans la concurrence des autres candidats à la promotion.

III- Modalités d'accès à des fonctions de deuxième niveau

Les agents contractuels peuvent accéder à des fonctions de deuxième niveau soit en faisant une mobilité sur un poste publié comme tel dans le cadre des campagnes de mobilité, soit en faisant évoluer leur poste du fait de leur expertise ou par le biais d'un projet professionnel¹ dans les conditions définies ci-après.

III-1 La mobilité

Le fait d'être affecté sur un poste de deuxième niveau à l'issue d'un cycle de mobilité entraîne de fait la reconnaissance de ce niveau de fonction pour l'agent et l'inscription sur la liste correspondante.

Toutefois, lorsque le poste a été publié sur les listes de premier et de deuxième niveau, la reconnaissance doit faire l'objet d'une proposition du service et d'un examen dans le cadre de la procédure décrite au IV.

En cas d'échec avéré dans l'exercice des missions de deuxième niveau, la qualification peut être retirée sur demande motivée du service dans le cadre de la procédure décrite au IV.

III-2 La reconnaissance de l'expertise

La réalisation de missions nécessitant un haut niveau de compétence technique ou d'expertise, reconnu au niveau national ou international, justifie la reconnaissance d'un niveau de fonction A+.

¹ Pour ce qui concerne les agents affectés dans les services relevant du ministère de la culture, une annexe jointe à la présente circulaire décrit les caractéristiques des postes qui peuvent relever du niveau A+ (Annexe 1)

Outre la qualification d'expert délivrée par un comité d'évaluation scientifique et technique de domaine² (comité de domaine) quand celui-ci existe, plusieurs indices permettent d'apprécier le niveau d'expertise, notamment :

- la nature des missions confiées, par exemple :
 - pilotage de projets, d'études ou de recherches impliquant une réelle maîtrise des disciplines mises en œuvre et des enjeux propres au champ couvert ;
 - contribution à l'évolution d'une doctrine technique et à l'innovation ;
 - fonction de référent ou de conseil relative à l'évolution des politiques dans un secteur déterminé ;
 - représentation du ministère, ou de l'organisme d'appartenance, au sein de groupes de travail débattant, au plan régional, national ou international, d'enjeux importants et/ou de sujets techniquement complexes ;
 - animation de réseaux professionnels de représentants d'autorités, d'acteurs économiques et sociaux, de techniciens ou de chercheurs, impliquant une capacité de dialogue avec des interlocuteurs de haut niveau, d'orientation des débats, ainsi que de synthèse et le cas échéant de mise en œuvre des conclusions en résultant ;
 - valorisation des innovations scientifiques auprès des milieux décisionnels ou en charge de l'éclairage des choix ;
 - supervision de manifestations telles que séminaires de réflexion, colloques thématiques impliquant une aptitude à coordonner des interventions complexes au sein d'un programme cohérent.
- le niveau scientifique ou technique des travaux réalisés, par exemple :
 - avis, conseils rendus aux autorités ;
 - publication de rapports d'un haut niveau de technicité ou d'expertise et références faites à ces publications ;
 - présentation de communications scientifiques ou techniques dans le cadre de congrès de recherche, de journées d'études ou de manifestations professionnelles diverses et références faites à ces communications ;
 - encadrement de thèses, mémoires de scolarité ou autres travaux universitaires ou de formations professionnelles ;
- le rayonnement professionnel ou la notoriété, consacrés par exemple par des :
 - missions ponctuelles d'expertise ;
 - fonctions d'animation ou de représentation dans des groupes de travail à forts enjeux ;
 - fonctions de rapporteur ou de présidence de sessions lors de manifestations (congrès, colloques) d'envergure nationale ou internationale ;
- l'étendue et la diversité du champ global d'expertise et/ou de la compétence technique, constitués tout au long du parcours professionnel.

III-3 Le projet professionnel

Les agents qui du fait de leur potentiel et de leur investissement personnel ont évolué avec leur poste vers des fonctions à haut niveau de responsabilité, sans pour autant changer d'environnement

² Pour toute information s'adresser au CGDD ou à la Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)

professionnel, ni que cela se soit traduit par une décision d'affectation, peuvent être reconnus comme exerçant des fonctions de deuxième niveau dans le cadre d'un projet professionnel.

L'évolution doit pouvoir être caractérisée par une modification substantielle du contenu du poste, des fonctions assurées, du niveau de responsabilité et d'autonomie, voire du positionnement, assortie d'une élévation du niveau de compétence reflétant la capacité de l'agent à être reconnu comme une personne ressource ou référente dans son domaine.

Le projet professionnel formalise cette évolution. Négocié entre le service, l'agent et la DRH (chargé de mission), il donne lieu à la rédaction et à la publication d'une nouvelle fiche de poste sur laquelle l'agent devra postuler. Il sera retenu sur ce poste.

Chaque situation sera analysée au regard notamment de l'intérêt du service, du parcours de l'agent et de son ancienneté dans le service.

Dans tous les cas, l'appréciation hiérarchique sur la manière de servir, les résultats obtenus par l'agent sur ses différents postes, son investissement professionnel ou son engagement sur des postes difficiles ou à enjeux pour le ministère sont des éléments essentiels pour motiver une demande de reconnaissance des fonctions de deuxième niveau (ou A+).

IV- Recensement des agents contractuels exerçant des fonctions de deuxième niveau et actualisation de la liste

IV-1 Actualisation réalisée en amont par la DRH

La liste annexée à la présente note de gestion a été actualisée par la DRH au 1^{er} janvier 2018 pour prendre en compte :

- les décisions prises après avis des commissions paritaires compétentes sur les propositions des services faites à l'occasion du recensement précédent ;
- les renouvellements de contrat pour une durée indéterminée des agents ayant été recrutés à l'origine en contrat à durée déterminée sur des fonctions de deuxième niveau exclusivement³
- les mutations intervenues sur les postes publiés sur la liste commune des postes de deuxième niveau à l'occasion des cycles de mobilité et uniquement sur celle-ci (c'est-à-dire à l'exception des doubles publications) ;
- les départs en retraite, les congés sans rémunération et les éventuelles mobilités d'agents reconnus sur des fonctions de deuxième niveau (ou A+) sur un poste de premier niveau.

IV-2 Actualisation par les services

Au vu de la liste jointe (Annexe 2) il est demandé aux services :

- de vérifier que tous les agents de leur structure exerçant des fonctions de deuxième niveau (ou A+) sont bien inscrits,
- de proposer le cas échéant, l'inscription des agents :
 - qui auraient ou vont effectuer une mobilité sur un poste double publié ;

³ Les agents recrutés à l'origine en CDD sur des fonctions de premier niveau et n'ayant pas changé de fonction donnant lieu à un nouveau contrat, sont cédés au premier niveau.

- dont l'expertise aurait été qualifiée par un comité de domaine, ou reconnue, et dont le niveau justifierait cette reconnaissance ;
 - dont le contenu du poste, la nature des missions ou le positionnement dans la structure auraient évolué et seraient de nature à justifier une reconnaissance au deuxième niveau dans le cadre d'un projet professionnel ;
- de vérifier, avant toute proposition d'inscription, la disponibilité d'un poste de deuxième niveau auprès du responsable du budget opérationnel de programme (BOP).

Chaque proposition d'inscription comprendra :

- un rapport motivé justifiant le niveau de fonction sur la base notamment du poste tenu, des responsabilités assurées et des compétences reconnues (Annexe 3) ;
- la fiche de poste ;
- pour les spécialistes et experts qualifiés, l'avis du comité de domaine ;
- l'organigramme nominatif du service indiquant le positionnement de l'agent et les grades des autres agents de catégorie A de la structure ;
- dernier rapport d'évaluation de l'agent ;
- et plus généralement, tous les éléments d'information jugés nécessaires.

Les éventuelles demandes de retrait devront faire l'objet d'un rapport circonstancié.

IV-3 Examen des propositions, dates d'effet, décisions et publication de la liste

Les propositions des services seront examinées par les responsables d'harmonisation et par la DRH puis soumises à l'avis des commissions consultatives paritaires compétentes.

Les dates d'effet, sauf contre proposition par les services, seront fixées sur la base des principes ci-après :

- en cas de mobilité, à la date d'effet de la mobilité ;
- en cas de reconnaissance par le comité de domaine, à la date de la décision du CGDD ;
- au 1^{er} janvier de l'année 2019 pour tous les autres cas.

La liste fera l'objet d'une décision de la DRH, sera publiée sur le site intranet du ministère et sera adressée aux services employeurs.

La reconnaissance de l'exercice de fonction de deuxième niveau fera l'objet d'une décision nominative individuelle et l'indication sera portée dans le système d'information REHUCIT à la rubrique « contrat ».

V- Calendrier

Les propositions seront adressées aux dates mentionnées ci-dessous aux responsables d'harmonisation compétents qui les transmettront au chef du bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des personnels contractuels, des personnels d'exploitation et des personnels maritimes (SG/DRH/MGS3), assorties de leurs observations.

Statuts des agents	Date limite de réception par les responsables d'harmonisation des propositions des services	Date limite de réception par la DRH
HAUT NIVEAU (HN 68), REGLEMENT INTERIEUR NATIONAL (RIN)	1 ^{er} octobre 2018	1 ^{er} novembre 2018
CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI)	1 ^{er} octobre 2018	1 ^{er} novembre 2018
CETE, SETRA	1 ^{er} octobre 2018	1 ^{er} novembre 2018

En cas de besoin, des précisions sur les questions posées par l'application de ce dispositif peuvent être obtenues auprès du bureau MGS3 ou de Mme Marie-Christine BAGNATI, chargée de mission des personnels contractuels (DRH/CE).

Fait à Paris, le **27 FEV. 2018**

Pour le ministre et par délégation,

**L'adjoint au directeur
des ressources humaines**

Gérard CHATAIGNER

Destinataires :

Pour exécution :

Monsieur le Vice-Président du conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Mesdames et Messieurs des Directeurs généraux, directeurs et chefs de service d'administration centrale du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires ;

Madame et Messieurs les Préfets de région :

- direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- direction régionale et interdépartementale de l'habitat et du logement d'Île-de-France,
- direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France,
- direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France,
- direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guadeloupe, de la Guyane, de Mayotte, de la Martinique, de la Réunion, direction des territoires, de l'alimentation et de la mer de Saint Pierre et Miquelon
- direction inter-régionale de la mer,
- direction de la mer ;

Mesdames et Messieurs les Préfets de département :

- direction départementale des territoires et de la mer, direction départementale des territoires,
- direction départementale de la protection des populations, direction départementale de la cohésion sociale,
- direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ;

Mesdames et Messieurs les Préfets coordonnateurs des itinéraires routiers :

- direction interdépartementale des routes ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux et Directeurs :

- Agence Nationale du Contrôle du Logement Social (ANCOLS),
- Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS),
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'équipement (CEREMA),
- Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR),
- École nationale des ponts et chaussées,
- École nationale des travaux publics de l'État,
- École nationale des techniciens de l'équipement et ses établissements,
- Établissement national des invalides de la marine,
- Centre de valorisation des ressources humaines (CVRH),
- Centre d'étude des tunnels (CETU),
- Centre national des ponts de secours,
- Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés,
- Centre de prestations et d'ingénierie informatique,
- École nationale supérieure maritime,
- Lycées maritimes,

– Voies navigables de France (VNF).

Madame la Ministre de la Culture et de la Communication :

- Secrétariat général
- Direction générale des patrimoines

Monsieur le Ministre de la Défense :

- Secrétariat général pour l'administration

Pour information :

– représentants de la CCP RIN, CDD-CDI et CETE-SETRA

Annexe 1 à la note de gestion relative à la procédure de reconnaissance des agents contractuels du ministère de l'environnement en poste au sein du ministère de la culture et de la communication exerçant des fonctions de deuxième niveau (ou A+) au titre de l'année 2019

Les études menées par les ministères de la culture et de la transition écologique et solidaire ont permis d'identifier les fonctions ci-après, comme pouvant relever du deuxième niveau (A+).

1) Fonctions exercées en administration centrale :

- sous-directeur,
- chef de département (dans les délégations d'administration centrale).

2) Fonctions exercées en service déconcentré :

– dans les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) :

- conseiller pour l'architecture (par comparaison avec le grade des titulaires occupant des fonctions similaires),
- conservateur du patrimoine,
- ingénieur (au cas par cas, au regard, notamment, des dossiers dont il a la charge).

– dans les écoles nationales supérieures d'architectures :

- directeur,
- directeur-adjoint,
- secrétaire général d'école nationale supérieure d'architecture (en fonction de l'importance de l'école).

En fonction de leur importance, les postes correspondant aux domaines suivants :

- la gestion de dossiers sensibles,
- la scolarité/pédagogie : conception de contenus de cycle pédagogique, de fonds documentaires (conception d'une unité de valeur (UV); mise en place de la réforme des écoles (licence, maîtrise, doctorat (LMD))
- l'international : conception et mise en œuvre de jumelage d'école.

La participation au comité de direction peut être un indice supplémentaire pour valider un classement au niveau A+.

– dans les services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP) :

- chef de STAP,
- adjoint au chef de STAP.

NOM PRENOM	GRADE	POSITION	AFFECTATION	à/c du	FONCTIONS EXERCEES	à/c du	A+ à/c du
ABEILHOU FRANCOISE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	24/11/2008	CHEF DU BUREAU "PROJETS EDITORIAUX"	24/11/2008	24/11/2014
ADOBATI SEVERINE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DIRM / CORSE	01/10/2017	ADJOINTE AU DELEGUE DU DIRM	01/10/2017	01/10/2017
AOUADJ SMAIN	RIN CAT EXCEP	PNA	DRIEA	01/07/2010	CHARGE DE MISSION IMMOBILIER D'ENTREPRISES, DELEGUE DE L'ETAT A L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES	01/05/2013	01/05/2013
AOUST ANNE-FRANCOISE	RIN CAT EXCEP	PNA	DGALN	11/07/2008	CHEF DE CABINET	11/07/2008	01/01/2010
AUGER DELPHINE	RIN HORS CAT	PNA	SG	11/07/2008	ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU DU DROIT PENAL, DU DROIT PRIVE ET DE LA DEONTOLOGIE	01/09/2012	01/09/2012
BABILLOT PASCALE	RIN HORS CAT	PNA	DREAL PACA	01/12/2013	CHARGE DE PROJETS TERRITOIRES DURABLES	01/09/2016	01/09/2016
BACQUEVILLE RENEE	RIN CAT EXCEP	PNA	CEREMA / DTERNP	01/01/2014	DIRECTRICE D'ETUDES EN AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION VILLE ET TERRITOIRE CHARGE MISSION AMENAGT DURABLE CETE	01/01/2002	01/05/1998
BAGHI JACQUES	RIN CAT EXCEP	PNA	DREAL OCCITANIE	04/01/2010	DIRECTEUR DE LA CELLULE ECONOMIQUE BTP	28/10/2005	01/01/2014
BAUDET GWENAELE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	CGDD	01/10/2011	ADJOINTE DU CHEF DE BUREAU DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	08/01/2014	08/01/2014
BEAULIEU-MILISAVLJEVIC DIANA	RIN HORS CAT	PNA	SG	11/07/2008	PERMANENTE SYNDICALE	01/09/2016	01/01/2012
BELAID SIHAM	RIN HORS CAT	PNA	DGALN	01/05/2014	CHEF DU BUREAU DU DROIT IMMOBILIER ET DE L'HABITAT	01/09/2017	01/05/2014
BELLIOT CATHERINE	CETE ASS.CL.C	PNA	DGALN	01/01/2015	ADJOINTE AU CHEF DU BUREAU QC1 ASPECTS SANITAIRES PREVENTION DES RISQUES	01/01/2015	01/01/2015
BERCARU GABRIEL	RIN CAT EXCEP	PNA	DGAC/DTA/STAC	11/04/2005	CHEF DE LA CELLULE AERONAVALE	11/04/2005	01/01/2012
BERGER ANNABELLE	RIN HORS CAT	PNA	CEREMA / DTERNP	16/12/2013	CHARGE DE MISSION, RESPONSABLE DU PCI FONCIER ET STRATEGIES FONCIERES	16/12/2013	01/06/2009
BERNARDAUD PAUL	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	01/03/2010	CHARGE DE MISSION POUR L'EUROPE DU SUD	01/03/2010	01/03/2016
BEROUD FRANK	RIN CAT EXCEP	PNA	DREAL NOUVELLE-AQUITAINE	10/09/1984	CHEF DE DIVISION EAU ET RESSOURCES MINERALES	22/01/2010	01/01/2010
BERTHIER ISABELLE	RIN CAT EXCEP	PNA	DGALN	11/07/2008	JOURNALISTE	11/07/2008	01/01/2009
BINON LIONEL	RIN HORS CAT	PNA	DDTM 83	01/07/1991	CHEF DE LA MISSION SECURITE ROUTIERE GESTION DE CRISE	01/01/2016	01/01/2016
BLANES REMY	RIN HORS CAT	PNA	DGALN	01/03/2011	RESPONSABLE DU POLE FORMATION POUR LES PROGRAMMES UPEB ET DAOL	01/03/2011	01/03/2011
BLASER JOCELYNE	RIN CAT EXCEP	PNA	DREAL OCCITANIE	02/03/2009	CHEF DE DIVISION ECONOMIE ET QUALITE DE LA CONSTRUCTION	02/03/2009	01/01/2010
BLUNEAU-CERLIER CATHERINE	RIN CAT EXCEP	PNA	DDTM 83	01/02/2013	ADJOINTE AU CHEF DU SERVICE HABITAT ET RENOVATION URBAINE, RESPONSABLE DU POLE FINANCEMENT LOCATIF SOCIAL	01/01/2013	01/01/2008
BODIER ELISABETH	RIN CAT EXCEP	PNA	DREAL HAUTS-DE-FRANCE	01/05/2007	CHARGE DE MISSION TRANSPORTS AU SDII, ADJOINTE AU CHEF DE SERVICE	01/07/2012	01/01/2002
BOTTIN ANNE	RIN CAT EXCEP (ech. sp.)	PNA	CGDD	01/09/2011	ADJOINTE AU SOUS-DIRECTEUR DES METHODES ET DONNEES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN CHARGE DE LA POLITIQUE EDITORIALE ET DE LA REDACTION EN CHEF	01/05/2016	01/05/1998
BOUCHER ELISABETH	RIN CAT EXCEP	PNA	DSCR	01/01/2012	CHARGE DE MISSION COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR	01/01/2012	01/01/1999
BRAILLON MARIE-CELINE	RIN CAT EXCEP	PNA	DREAL BOURGOGNE-FRANCHE- COMTE	01/01/2015	CHEF DU DEPARTEMENT DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT DURABLE	04/01/2016	25/07/2011
CARVENANT CHRISTOPHE	RIN HORS CAT	PNA	IFSTTAR	01/09/2009	DELEGUE A L'INFORMATION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE ET A LA COMMUNICATION	01/09/2009	01/01/2008

NOM PRENOM	GRADE	POSITION	AFFECTATION	à/c du	FONCTIONS EXERCEES	à/c du	A+ à/c du
CIAMBELLI MARCO	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGALN	11/07/2008	ADJOINT AU CHEF DE BUREAU DES ECHANGES INTERNATIONAUX D'ESPECES MENACEES	01/09/2014	01/01/2012
CLOUET DE CREPY MAUD	RIN HORS CAT	PNA	CGEDD	01/07/2009	CHEF DE BUREAU, CHARGEE DE MISSION	02/10/2015	01/07/2009
COLAS SEBASTIEN	RIN HORS CAT	PNA	CGDD	11/07/2008	CHARGE DE MISSION LITTORAL, CHEF DE PROJET OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA MER ET DU LITTORAL	01/01/2015	01/01/2013
COLUMELLI VIRGINIE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	15/03/2010	ADJOINTE A LA CHEF DE BUREAU PPS3	08/10/2011	15/03/2016
COMBROUZE FRANCIS	HN A1	PNA	SG	11/07/2008	DECHARGE SYNDICALE 60% ET 40% MANDAT ELECTIF	11/07/2008	1997
COMET CATHERINE	RIN CAT EXCEP	PNA	ENSA PARIS-LA VIL	15/09/1990	RESPONSABLE DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR DE LA PEDAGOGIE	15/09/1990	01/05/1998
CONSEIL PATRICE	CETE ASS.CLD	PNA	CPII	01/01/2010	ADJOINT DU CHEF DU DEPARTEMENT OPERATIONNEL NORMANDIE CENTRE, CHEF DU GROUPE ASSISTANCE AUX SERVICES	01/01/2010	01/01/2010
CROMBACK PHILIPPE	RIN CAT EXCEP	PNA	DGALN	11/07/2008	SECRETAIRE PERMANENT ADJOINT DU PLAN URBANISME	11/07/2008	01/06/2004
CUBBEDU NOEL	RIN HORS CAT	PNA	MIN. DEFENSE	01/01/2011	ADJOINT AU CHEF DE L'USID DE DIJON, CHEF DES SECTIONS ASSISTANCE AU COMMANDEMENT ET INGENIERIE DE LA MAINTENANCE	01/01/2015	01/01/2016
DELORON ANNE-LISE	RIN C1	PNA	DGALN	01/11/2012	DIRECTRICE-ADJOINTE EN CHARGE DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES	01/01/2017	01/01/2017
DEMOUGEOT MANUEL	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DIHAL	01/01/2013	DIRECTEUR DE CABINET	01/01/2013	09/06/2014
DENAIN PATRICE	RIN HORS CAT	PNA	IGAM	01/02/2007	ENQUETEUR SECURITE MARITIME	01/02/2007	01/01/2012
DEROCHE VINCENT	RIN HORS CAT	PNA	DRIEA-IF	01/01/2014	RESPONSABLE DE LA CELLULE INFORMATION GEOGRAPHIQUE	01/05/2016	01/05/2016
DIDIER MICHEL	ART.4 CDI CAT.A	PNA	C.I.V.	19/10/1998	RESPONSABLE DE LA MISSION DE LA FORMATION, DE L'ANIMATION DES RESEAUX ET DES RESSOURCES	19/10/2004	01/01/2008
DUCLAY EDWIGE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGEC	01/05/2013	CHEF DU BUREAU DE LA QUALITE DE L'AIR	01/05/2013	01/01/2013
DUCOS-FONFREDE DOMINIQUE	PNT EMPL NIV 3 G1	PNA	CGEDD	09/07/2008	MEMBRE PERMANENT	02/10/2015	1997
DUGAY JOEL	SETRA CADRE C	PNA	CPII	01/01/2010	RESPONSABLE DU POLE ETUDES ET CONSEILS	01/06/2013	01/01/2014
DUMONTET PIERRE	PNT EMPL NIV 3 G1	PNA	SG	11/07/2008	CHEF DU CMVOA	01/09/2011	01/07/2007
DUPRE-HENRY DOMINIQUE	RIN HORS CAT	PNA	DRIEA-IF	01/07/2010	CHARGEE DE MISSION CADRE DE VIE	01/01/2017	01/01/2018
EYRAUD DELPHINE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	11/07/2008	EXPERTE MARCHE INTERNATIONAL CARBONE	11/07/2008	17/03/2008
FAGOT MARC	PNT EMPL NIV 3 G1	PNA	SG	01/01/2013	ADJOINT A LA SOUS-DIRECTRICE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA DAEI	01/05/2013	01/01/2013
FARGEIX DENIS	CETE ASS.CLD	PNA	DDT 05	01/10/1997	CHEF DU SERVICE SECRETARIAT GENERAL ET SECURITE	01/01/2013	01/05/1998
FAUQUENOT JEAN-MARIE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	11/07/2008	CHEF DE SECTEUR	11/07/2008	01/01/2008
FAVIER ERIC	RIN HORS CAT	PNA	ENTPE	01/01/2006	CONSEILLER GESTION ET DE MANAGEMENT	01/09/2011	01/09/2011
FEUILLET CHRISTIAN	RIN HORS CAT	PNA	DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE	01/04/2017	CHEF DU DEPARTEMENT EAU ET MILIEUX AQUATIQUES	01/04/2017	01/04/2011
FLEURY JEAN-MICHEL	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	29/12/2008	CHEF DU BUREAU AUDIOVISUEL	29/12/2008	01/01/2012
GAFFET MARIE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGALN	11/04/2011	CHARGEE DE MISSION AU SEIN DE LA DIHAL	11/04/2011	11/04/2017

NOM PRENOM	GRADE	POSITION	AFFECTATION	à/c du	FONCTIONS EXERCEES	à/c du	A+ à/c du
GANCARZ ERIC	RIN CAT EXCEP	PNA	CGEDD	01/02/2015	ISST, CHARGE DE MISSION	02/10/2015	01/01/2009
GARCIN MARIE-LAURE	RIN CAT EXCEP	PNA	CGEDD	01/06/2012	SECRETAIRE GENERALE DE SECTION, CHARGEE DE MISSION	02/10/2015	01/01/1999
GARREAU MICHEL	ART.4 CDI CAT.A	PNA	CGDD	01/07/2008	CONSEILLER DE LA COMMISSAIRE GENERALE AU DEVELOPPEMENT DURABLE	01/07/2008	01/07/2014
GARRY OLIVIER	ART.4 CDI CAT.A	PNA	CGDD	10/12/2015	CONSEILLER NUMERIQUE ET DESIGNER DES SERVICES DES SYSTEMES D'INFORMATION	10/12/2015	10/12/2015
GASCHET MARC	RIN CAT EXCEP	PNA	SDAP 49	01/06/1991	ADJOINT DU CHEF DU SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE	01/06/1991	1997
GAUBERT HELENE	RIN CAT EXCEP	PNA	DGALN	01/09/2017	CHARGEE DE MISSION LABEL ECOQUARTIER - SUJETS EMERGENTS	01/09/2017	04/08/2011
GAUTHIER CHRISTINE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DRHL	01/07/2010	CHARGEE DE COMMUNICATION	01/07/2010	01/01/2012
GENTILHOMME CLAUDETTE	RIN CAT EXCEP	PNA	SG	11/07/2008	ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	11/07/2008	13/11/2006
GESTA ANDRE	RIN CAT EXCEP	PNA	DREAL NOUVELLE-AQUITAINE	01/05/1982	CHEF DE LA MISSION LITTORAL	01/05/2002	1997
GILLIO NICOLAS	RIN CAT EXCEP	PNA	CEREMA / DTECTV	01/01/2014	CHEF DE PROJET ETUDES ECONOMIQUES ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	01/01/2014	01/12/2013
GILOPPE DIDIER	CETE ASS.CL.D	PNA	CEREMA / DTERNC	01/01/2014	EXPERT VIABILITE HIVERNALE	01/01/2010	01/01/2012
GLIKMANS CEDRIC	RIN HORS CAT	PNA	SG	03/08/2009	CHEF DU BUREAU WEB	26/11/2014	26/11/2014
GOETZ VINCENT	RIN HORS CAT	PNA	SG	19/10/2009	OFFICIER DE SECURITE SPSSI, CHEF DE SECTEUR DES MISSIONS DE SUPPR ET DE PROTECTION DES INFRASTRUCTURES	01/01/2016	01/01/2017
GOLSTEIN CATHERINE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	CGDD	01/07/2011	RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET DES AFFAIRES EUROPEENNES	01/07/2011	01/02/2016
GOMBERT-HOVINE LAETITIA	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	01/09/2009	CHARGEE DE MISSION POUR L'EUROPE DU NORD	01/09/2009	18/05/2013
GOUBET TROTIGNON CECILE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGALN	03/10/2011	CHARGEE DE MISSION MARCHES CARBONE EUROPEENS	03/10/2011	03/10/2017
GOUIN THIERRY	CETE ASS.CL.D	PNA	CEREMA / DTECTV	01/01/2014	CHEF DU GROUPE ORGANISATION ET EVALUATION DES RESEAUX	01/12/2002	01/01/2003
GOUISSET YVES	RIN CAT EXCEP	PNA	DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES	16/08/1996	CHEF D'UNITE RAPPORTAGE, SUIVI ET USAGES	16/08/1996	01/01/2008
GREFFIER FLORIAN	RIN HORS CAT	PNA	CEREMA / DTerOuest	01/01/2014	INGENIEUR, CHEF DE PROJET	01/02/2008	26/05/2016
GREGOIRE PATRICE	RIN HORS CAT	PNA	DREAL NOUVELLE-AQUITAINE	01/11/2013	CHEF DE POLE EVALUATION ET APPUI A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE	01/11/2013	01/01/2008
GRESSELIN FREDERIC	RIN HORS CAT	PNA	DREAL NORMANDIE	01/03/1998	CHARGE DE MISSION ANALYSE TERRITORIALE ET THEMATIQUE	01/01/2015	01/01/2008
GUAL JEAN	SETRA CADRE D	PNA	CEREMA / DTECITM	01/01/2014	DIRECTEUR TECHNIQUE AU CENTRE DES TECHNIQUES D'OUVRAGES D'ART (CTOA)	01/09/1979	01/05/1998
HIPPOLYTE JEAN-CLAUDE	CETE ASS. CL.B	PNA	DDT 49	01/06/2010	RESPONSABLE DE L'UNITE PREVENTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES	01/06/2010	01/01/2017
HOPKINS-GALIN BEATRICE	RIN HORS CAT	PNA	SG	29/12/2008	CHEF DU BUREAU CAMPAGNES/ADJOINTE AU CHEF DE DEPARTEMENT	29/12/2008	29/12/2014
HOVINE-GOMBERT LAETITIA	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGEC	01/08/2015	ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU DES AFFAIRES EXTERIEURES	01/09/2016	01/09/2016

NOM PRENOM	GRADE	POSITION	AFFECTATION	à/c du	FONCTIONS EXERCEES	à/c du	A+ à/c du
HUGUES DANIELLE	RIN CAT EXCEP	PNA	ENSA PARIS-LA VIL	01/06/1991	RESPONSABLE DE LA POLITIQUE EXTERIEURE ET INTERNATIONALE DE L'ETABLISSEMENT	01/01/1998	01/01/2005
JAQUEMET CLEMENT	ART.4 CDI CAT.A	PNA	CGDD	01/01/2009	CHARGE DE MISSION	01/01/2009	01/01/2009
JOUIN DENIS	CETE ASS.CLD	PNA	CEREMA / DTERNC	01/01/2014	CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN INFRASTRUCTURES DURABLES	01/01/2014	01/01/2015
JOURDAN PASCAL	CETE ASS.CLD	PNA	CPII	01/01/2010	CHEF DU GROUPE CONSEIL, ETUDES ET DEVELOPPEMENT	01/01/2010	01/01/2010
LAPORTE VALERIE	RIN HORS CAT	PNA	DREAL NOUVELLE-AQUITAINE	01/07/2016	CHEF DE LA DIVISION ETUDES ET STRATEGIES TERRITORIALES	01/07/2016	01/07/2016
LE GUILLOU PHILIPPE	SETRA CADRE C	PNA	SG	01/02/2015	CHARGE DE MISSION	01/02/2015	01/01/2011
LEFER DOMINIQUE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	01/05/2010	CHEF DE LA MISSION PMIN	01/05/2010	01/05/2016
LEGRAND JOEL	RIN CAT EXCEP	PNA	CEREMA / DTERNP	01/01/2014	CHEF DU GROUPE ENVIRONNEMENT CONSEILLER TECHNIQUE EAU ET ENVIRONNEMENT.	01/01/2002	01/01/2002
LEJAY LOIC	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGPR	17/05/2010	CHARGE DE MISSION FILIERES VERTES	17/05/2010	17/05/2010
LEGUENE CLARISSE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	13/09/2010	CHARGE DE MISSION	13/09/2010	13/09/2016
LEROY ANCA	RIN HORS CAT	PNA	SG	01/07/2008	CHARGE DE MISSION BIODIVERSITE ET FORETS	01/07/2008	12/05/2014
LIEGEOIS JENNIFER	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DREAL GRAND-EST	01/07/2016	CHEFFE DE LA MISSION EXPERTISE	01/07/2016	01/12/2011
LORIOUX VANESSA	ART.4 CDI CAT.A	PNA	CGDD	01/05/2016	DELEGUEE AU DEVELOPPEMENT DURABLE	01/05/2016	24/11/2014
LOUETTE ERIC	RIN CAT EXCEP (ech. sp.)	PNA	DGITM	11/07/2008	CHARGE DE MISSION TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LOGISTIQUE TRANSPORTS INTELLIGENTS	11/07/2008	31/12/1998
MARCHAND MARTINE	HN A1	PNA	CGEDD	01/09/2009	ISST, CHARGE DE MISSION	02/10/2015	01/09/2009
MARGONTIER SOPHIE	RIN HORS CAT	PNA	CGDD	01/01/2016	CHARGE DE MISSION ECONOMIE VERTE, METIERS, FORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	01/05/2016	01/05/2016
MARLIERE-CORFDIR MICHELE	CETE ASS.CLD	PNA	SG	01/12/2014	CHARGE DE MISSION SYNTHESE DES SI POUR LES ACTIVITES SUPPORT	01/12/2014	01/01/2002
MARTIN JEAN-CLAUDE	PNT EML NIV 3 G1	PNA	CETU	01/03/1982	EXPLOITATION	01/03/1982	01/01/2007
MAUGER MAGALI	RIN HORS CAT	PNA	DRIEE	01/03/2017	CHEF DU POLE COMMUNICATION	01/03/2017	01/03/2017
MENARD FRANCOIS	RIN HORS CAT	PNA	DGALN	01/07/2008	CHEF DE PROJET	01/07/2008	01/01/2012
MENIL CHRISTINE	RIN HORS CAT	PNA	SG	17/11/2008	CHEF DU BUREAU DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DE L'INNOVATION MANAGERIALE	01/01/2017	17/11/2014
MEININGER-BENASSY CAROLE	RIN CAT EXCEP	PNA	DGALN	11/07/2008	CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TERRITORIAL	11/07/2008	1997
MICHELOT NICOLAS	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DRIEA-IF	01/09/2016	RESPONSABLE DU DEPARTEMENT PROSPECTIVE AMENAGEMENT TRANSPORT	01/09/2016	01/09/2016
MILLARD FREDERIQUE	RIN HORS CAT	PNA	CGDD	01/01/2016	CHEF DU BUREAU DES PLANS, PROGRAMMES ET PROJETS	01/03/2018	12/06/2013
MIQUEL PIERRE	CETE ASS.CLD	PNA	DGALN	11/07/2008	RESPONSABLE DU POLE PLANIFICATION TERRITORIALE STRATEGIQUE	11/07/2008	01/05/1998
MONTEAU OLIVIER	RIN HORS CAT	PNA	SG	01/02/2009	CHEF DU BUREAU EVENEMENTIEL	01/02/2009	01/02/2015
MORIN PAULINE	PNT EML NIV 3 G1	PNA	SG	01/01/2011	DIRECTRICE-ADJOINTE	01/05/2017	01/09/2015
MORITZ GENEVIEVE	RIN CAT EXCEP	PNA	CEREMA / DTECITM	01/01/2014	SECRETAIRE GENERALE	01/08/2012	01/02/1999
MORVAN REGIS	RIN HORS CAT	PNA	DREAL OCCITANIE	01/01/2010	CHARGE DE MISSION POUR LA PROSPECTIVE DES TERRITOIRES	01/01/2010	01/09/2007
NEUVILLE JEAN-MARC	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	11/07/2008	DIRECTEUR-ADJOINT DE LA DICOM	09/04/2015	01/10/2011

NOM PRENOM	GRADE	POSITION	AFFECTATION	à/c du	FONCTIONS EXERCEES	à/c du	A+ à/c du
NGUYEN THANH NHUAN	PNT EMPL NIV 3 G1	PNA	CGEDD	01/09/2011	CHARGE DE MISSION	02/10/2015	19/06/1905
NICHELATTI MARIO	RIN HORS CAT	PNA	DREAL OCCITANIE	01/06/2009	CHARGE DE MISSION BON ETAT DES EAUX SUPERFICIELLES	01/06/2009	01/01/2011
NIKOV DIMITAR	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGEC	01/09/2011	ADJOINT AU CHF DU BUREAU DES MARCHES CARBONE, EN CHARGE DES MECANISMES DE FLEXIBILITE, NEGOCIATIONS CLIMAT ET ACTIFS CARBONE	01/11/2015	14/09/2015
NIRASCOU-CHIGOT FRANCOISE	RIN CAT EXCEP	PNA	CGDD	11/07/2008	RESPONSABLE DE LA MISSION INTERNATIONALE ET QUALITE AU SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES	01/05/2016	01/01/2008
PANKOW JENNY	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGALN	11/07/2008	CHARGEE DE MISSION AUPRES DU DIRECTEUR	11/04/2016	01/01/2008
PASQUIER JEAN-LOUIS	RIN HORS CAT	PNA	CGDD	17/01/2010	CHARGE DE MISSION "PRESSIONS SUR L'EAU" ET EXPERT "EMPREINTES"	01/01/2015	01/01/2018
PASQUIER DE FRANCLIEU MARIE-CLAIRE	HN A1	PNA	DSCR	11/07/2008	COORDINATRICE RECHERCHE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES	11/07/2008	1997
PENNEQUIN GILLES	ART.4 CDI CAT.A	MAD	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	01/01/2016	CONSEILLER SENIOR AUPRES DU COMMISSAIRE QUI DIRIGE LE SERVICE DE L'INFORMATION STRATEGIQUE ET DE LA SECURITE ECONOMIQUES	01/01/2016	15/06/2001
PIGNARD FRANCETTE	RIN HORS CAT	PNA	ENTPE	01/01/2006	DIRECTRICE ADJOINTE A LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES FORMATIONS DOCTORALES	01/01/2012	01/01/2012
PIGUET BENOIT	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	11/07/2008	CONSEILLER AU CABINET	11/07/2008	21/05/2013
POINTEREAU CHRISTINE	RIN CAT EXCEP	PNA	DIHAL	01/04/2011	SECRETAIRE GENERALE DE LA DIHAL	01/04/2011	01/04/2011
PUJOL-D'ANDREBO SERGE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	CEREMA / DTEROUEST	01/01/2014	DIRECTEUR DE PROJET	01/12/2005	01/01/2012
RAMBEAU SYLVIE	PNT EMPL NIV 3 G1	PNA	DGAC/SG	01/06/2017	CHARGEE DE MISSION QUALITE ET CONTROLE INTERNE DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES HUMAINES	01/06/2017	01/01/2003
RAYNAUD DELFINI ISABELLE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	01/05/2015	CHARGEE DE MISSION A LA DICOM	01/05/2015	01/06/2013
REMONDET MARTIN	RIN C1	PNA	CGDD	01/03/2010	CHARGE DE MISSION SCIENTIFIQUE GOUVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	01/01/2018	01/09/2016
RENAHY BEATRICE	RIN CAT EXCEP	PNA	MIN. CULTURE	01/01/2004	CONSEILLERE POUR L'ARCHITECTURE A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE FRANCHE-COMTE.	01/01/2004	1997
RICHARD-BARRUEL GENEVIEVE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	01/03/2009	CHEF DU DEPARTEMENT DES MEDIAS, DES SONDAGES ET OPINIONS	01/03/2009	01/03/2015
RIOUFOL-VASSELE CELINE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	29/12/2008	CORRESPONDANTE COMMUNICATION DE LA DGITM	06/11/2017	29/12/2014
ROUPPERT PATRICE	PNT EMPL NIV 3 G3	PNA	CVRH NANTES	01/01/2009	DIRECTEUR DU CVRH DE NANTES	01/01/2009	01/01/2007
ROUX PHILIPPE	PNT EMPL NIV 3 G2	PNA	SG	01/07/2009	ADJOINT DU HFD MER	01/04/2014	1997
RUNGETTE DENIS	RIN CAT EXCEP	PNA	DREAL NORMANDIE	04/01/2010	RESPONSABLE DIVISION BIODIVERSITE	01/01/2015	01/01/2012
SAINT ELOI JEAN PIERRE	RIN CAT EXCEP (ech. sp.)	PNA	DREAL NORMANDIE	01/04/1982	CHEF DE LA MISSION INTERMODALITE ET GRANDS PROJETS	01/09/2001	1997
SALES CLAUDE	SETRA CADRE D	PNA	DGALN	01/10/2010	ADJOINT AU CHEF DU BUREAU DES ETUDES ECONOMIQUES	01/10/2010	01/01/2010
SCHAFFERER FREDERIC	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	17/05/2008	CHARGE DE MISSION PAYS EN DEVELOPPEMENT	17/05/2008	15/05/2014
SIEFFER NICOLE	RIN HORS CAT	PNA	DDT 54	01/04/2003	DELEGUEE AU PERMIS DE CONDUIRE	01/01/2010	21/12/2012

NOM PRENOM	GRADE	POSITION	AFFECTATION	à/c du	FONCTIONS EXERCEES	à/c du	A+ à/c du
SIMONIN MARTINE	RIN CAT EXCEP	PNA	CEREMA	01/01/2015	CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	01/01/2015	01/08/2005
STASSINET ARNOLD	RIN CAT EXCEP	PNA	DRIEA-IF	01/01/1999	CHARGE DE MISSION DES TERRITOIRES STRATEGIQUES	01/01/1999	01/01/2008
STIEGELMANN PIERRE-ANDRE	RIN CAT EXCEP	PNA	ENSA PARIS-VAL SEINE	01/10/2001	RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU CENTRE RECHERCHE SUR L'HABITAT	01/10/2001	01/01/2010
TERTRAIS CHRISTIAN	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	01/05/2010	CHEF DE LA MISSION PTN	01/05/2010	01/05/2016
THAS MONIQUE	SETRA CADRE D	PNA	CPPI	01/01/2010	RESPONSABLE DE L'UNITE AMSI, DIRECTRICE DE PROJETS	01/01/2010	23/05/2013
THOMAS VIRGINIE	RIN HORS CAT	PNA	DGALN	01/07/2008	RESPONSABLE DU DEPARTEMENT 4 TECHNOLOGIES ET CONSTRUCTION	01/11/2016	01/11/2016
THORETTE JACQUES	RIN CAT EXCEP (ech. sp.)	PNA	DREAL CENTRE-VAL DE LOIRE	01/05/2013	CHEF DU DEPARTEMENT VALORISATION DE LA CONNAISSANCE ET PROMOTION DU DEVELOPPEMENT	01/05/2013	01/01/2008
THORETTE MARIE-ODILE	RIN CAT EXCEP (ech. sp.)	PNA	DDTM 17	01/01/2008	CHEF DU SERVICE MISSION DEVELOPPEMENT DURABLE	01/01/2010	1997
TOULOUSE PIERRE	SETRA CADRE D	PNA	CGEDD	01/09/2012	CHARGE DE MISSION AUPRES DU COORDONATEUR INTERMINISTERIEL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'USAGE DU VELO	01/09/2012	01/05/2000
TREMELO-ROUSSE VERONIQUE	RIN CAT EXCEP	PNA	DDTM 56	01/02/1996	ADJOINTE EN CHARGE DE L'HABITAT DU CHEF DU SERVICE HABITAT ET URBANISME ET RESPONSABLE DE L'UNITE POLITIQUES DE L'HABITAT	01/01/2010	01/01/2015
VALLERIE CHANTAL	PNT EML NIV 3 G1	PNA	CGDD	11/07/2008	ADJOINTE AU SOUS-DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES	11/07/2008	01/03/2003
VALMAIN JOEL	RIN CAT EXCEP	PNA	DSCR	01/09/2009	RESPONSABLE DE LA MISSION POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES	01/09/2009	01/01/2007
VANDERVORST ALAIN	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGALN	11/07/2008	CONSEILLER EXPERT JURIDIQUE	01/09/2015	01/03/2013
VARIN ERIC	RIN CAT EXCEP	PNA	DIRM BORDEAUX	01/03/2015	DIRECTEUR DU LYCEE DE CIBOURE	01/03/2015	01/01/2008
VIELLEFONT SOPHIE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DGALN	01/02/2017	CONSEILLERE AUPRES DE LA SOUS-DIRECTION	01/02/2017	01/02/2017
VIOLETTE ERIC	CETE ASS.CL.D	PNA	CEREMA / DTERNC	01/01/2014	CHEF DU GROUPE EXPLOITATION, MODELISATION ET METROLOGIE DU TRAFIC ET DES TRAJECTOIRES	01/01/2010	01/01/2011
VOINOT JEAN-MICHEL	ART.4 CDI CAT.A	PNA	DRIEA-IF	01/01/2010	CHARGE DE MISSION TERRITOIRE DE PROJET (MTP)	01/01/2010	01/01/2008
WEILL CHRISTINE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	11/07/2008	CHARGE DE MISSION AUPRES DU SOUS DIRECTEUR SDEI, DES QUESTIONS LIEES A LA VILLE DURABLE ET A LA MISSION INTERNATIONALE URBANISME-LOGEMENT	18/04/2016	01/01/2012
WEILL JOELLE	RIN HORS CAT	PNA	DRIEE	01/07/2010	INSPECTRICE DES SITES	01/07/2010	11/08/2014
WOLF FRANCOISE-ALICE	ART.4 CDI CAT.A	PNA	SG	01/06/2011	GYNECOLOGUE	08/10/2011	01/06/2014

Annexe 3

Proposition d'inscription sur la liste A+

Au titre de l'année 2019

La proposition est à renvoyer au bureau DRH/MGS3 par les inspecteurs généraux ou responsables d'harmonisation obligatoirement accompagné d'un organigramme récent du service permettant de situer l'agent proposé, de la fiche de poste et du dernier compte rendu d'entretien professionnel de ce dernier.

Affaire suivie dans le service par: **Poste:**

SERVICE :

MIGT N°:

Nom Prénom :

Date de naissance :

Diplôme(s) ou Titres :

- libellé: obtenu le :

- libellé: obtenu le :

- libellé: obtenu le :

Situation administrative :

Grade actuel : ...

depuis le : ...

Échelon actuel : ...

depuis le : ...

Situation actuelle de l'agent proposé

Affectation précise et intitulé du poste :

Date d'affectation :

Fonctions exercées par l'agent et contenu du poste :

L'agent proposé encadre-t-il du personnel ?

Grade et fonction de l'agent sous la responsabilité duquel se trouve l'agent proposé et, s'il y a lieu, grade et fonction des titulaires effectuant des missions similaires à celles de l'agent proposé :

Argumentaire justifiant le niveau de fonction exercé par l'agent et la proposition d'inscription sur la liste A+ :

Proposé par :

(nom, qualité, date et signature)

avis motivé du chef de service :

(lorsqu'il n'est pas directement l'auteur de la proposition)

(nom, qualité, date et signature)